

Communiqué de presse
Crise Covid-19 : Création de pousse-seringues électriques
par impression 3D et découpe laser.
L'Association « Electrolab Nanterre » soutenue
par la Carac, la Fondation de l'Académie Nationale de Chirurgie et
la Fondation de l'Avenir se mobilise

Depuis le développement de la pandémie Covid-19, la prise en charge des malades du Covid-19 va être limitée par le manque de pousse-seringues électriques. Ce dispositif est utilisé pour maintenir un débit régulier et constant de médicaments ou de liquides aux patients admis en réanimation.

Le manque de pousse-seringues électriques limite le nombre de patients accueillis dans les services de réanimation mais aussi dans les unités de soins intensifs et en hospitalisation conventionnelle. Cette situation va s'aggraver dans les jours à venir et perdurer au-delà de la crise car de nombreux patients resteront dans ces structures de soins en situation critique. Le besoin est d'ores et déjà urgent et immédiat. De plus il faut anticiper ce manque à venir : chaque patient positif au Covid-19 en réanimation nécessite en moyenne 6 pousse-seringues pour l'injection de médicaments (un pousse-seringue délivre un médicament).

L'Association « Electrolab Nanterre », association de culture scientifique technique et industrielle, membre du réseau professionnel AMCSTI, a conçu un pousse-seringue par impression 3D, avec le soutien de la Carac (Mutuelle d'Épargne, de Retraite et de Prévoyance), de la Fondation de l'Académie de Chirurgie, de la Fondation de l'Avenir et de son Conseil scientifique.

Les quatre partenaires sont engagés pour finaliser le prototype. Une fois les accords obtenus, des essais auprès d'un service hospitalier de réanimation pourront s'envisager. Si le résultat est positif, la mise à disposition des 50 premiers exemplaires pourrait intervenir dans les plus brefs délais et elle sera suivie par une production de type industriel sur la base des plans de fabrication mis à disposition en open source sans aucun bénéfice commercial.

L'ambition de cette démarche commune repose sur une dynamique d'intérêt général, mobilisant : 2 fondations reconnues d'utilité publique, 1 mécène mutualiste, et 1 acteur associatif de jeunes ingénieurs solidaires et bénévoles. L'objectif : accompagner le déploiement de ces dispositifs indispensables aux équipes de soins et au bien-être des patients COVID+ dans un souci de réactivité exigée par la situation que nous connaissons, mais sans perdre de vue la sécurité des soins.

À propos de la Carac

Mutuelle d'épargne à taille humaine, membre de la FNMF, la Carac conçoit, gère et distribue des solutions financières qui s'adressent à toutes les personnes soucieuses de performance et d'intégrité dans la gestion de leur patrimoine. La Carac dispose d'un réseau de collaborateurs sur l'ensemble de la France qui conseillent et accompagnent les épargnants. Fière de son histoire, porteuse de valeurs telles que la loyauté, l'engagement, la fiabilité, et la proximité, la Carac se fait un devoir d'être à la hauteur de la confiance que ses adhérents lui accordent. Garante de leur intérêt à la fois collectif et individuel, elle incarne un modèle avisé qui fait de ses adhérents des acteurs à part entière de la gouvernance. La Carac est présidée par Claude TARALL.

À propos de la Fondation de l'Académie de Chirurgie (sous égide de la Fondation de l'Académie de médecine)

Institution fédératrice de toute la communauté chirurgicale nationale, l'Académie Nationale de Chirurgie se mobilise pour assurer la diffusion des meilleures pratiques chirurgicales et rendre possible l'accès de tous à l'excellence chirurgicale, en France et partout dans le monde. Pour atteindre ces objectifs, l'Académie Nationale de Chirurgie a créé sa Fondation. Elle l'a chargée de réunir les moyens nécessaires au rayonnement d'une chirurgie animée depuis toujours par un exceptionnel esprit d'innovation et marquée par un attachement profond au compagnonnage, à la transmission du savoir et à l'importance de l'équipe et du collectif. Dans cet esprit, la Fondation a choisi deux axes stratégiques conformes à la mission qu'elle a reçue : la chirurgie d'excellence et la chirurgie essentielle dite humanitaire. Elle est présidée par Richard VILLET.

À propos de la Fondation de l'Avenir

La Fondation de l'Avenir a pour vocation de soutenir et de promouvoir la recherche médicale appliquée au bénéfice des patients. Créée en 1987 par la Mutualité, elle est reconnue d'utilité publique depuis 1988. La Fondation incarne, aujourd'hui, le trait d'union entre le mouvement mutualiste et les acteurs de la santé publique. La Fondation de l'Avenir peut compter sur plus de 50 000 donateurs et 40 partenaires issus de l'économie sociale et solidaire, tous mobilisés pour faire avancer le progrès médical. La Fondation a financé plus de 1 200 projets depuis son origine dont de nombreuses premières mondiales. Elle est dirigée par un Directoire, présidé par Dominique LETOURNEAU, sous le contrôle d'un Conseil de Surveillance, présidé par Thierry BEAUDET.

Contacts presse :

Carac : Isabelle GENEST / igenest@carac.fr / 01 55 61 56 23

Fondation de l'Académie Nationale de Chirurgie : Nicolas MERLET /
nicolas.merlet@seedrow.eu / 06 25 79 64 79

Fondation de l'Avenir : Erik LAVARDE / infocom@fondationdelavenir.org /
07 72 40 31 19